



Marcellaz - Ma Commune

N°28-Octobre 2021

Un mot du Maire

Repas de nos Aînés, cérémonie du 11 novembre, salon du livre, reprise des activités associatives etc, cette édition de notre Marcellaz - Ma Commune nous annonce enfin un retour à une vie un peu plus « normale ».

Tant mieux, nous en avons bien besoin, néanmoins la prudence reste de mise et les contraintes sont toujours d'actualité. Restons vigilants !

Cette tribune me permet de revenir sur le thème de la sécurité routière : en effet, en une seule journée, le lundi 18 octobre, les services de secours et la gendarmerie sont intervenus sur 3 accidents de la circulation sur le territoire de notre commune !

C'est trop, beaucoup trop, alors, soyons respectueux du code de la route bien-sûr, mais également d'un autre code, moins régalien celui-ci, le code du savoir-vivre au volant !

Bien à vous,

Jean-Pierre LACOMBE.

AGENDA 2021/2022

(Toutes les animations se déroulent au centre rural sauf mention contraire)

- ✓ **Dimanche 07 novembre 12h00** : repas des Aînés
- ✓ **Jeudi 11 novembre 10h00** : cérémonie commémorative (monument aux Morts)
- ✓ **Dimanche 14 novembre 9h00-18h00** : salon du livre
- ✓ **Samedi 4 décembre 8h30-13h00** : bourse aux jouets/ **16h00-21h00** : marché de Noël
- ✓ **Mardi 28 décembre 15h30-19h30** : collecte de sang par l'E.F.S
- ✓ **Vendredi 7 janvier 2022 19h00** : soirée des vœux du maire et de la municipalité

Ça fait la une !

Changement dans l'équipe municipale

Pour des raisons personnelles, Mme Jessy Duvillard, adjointe au Maire en charge du scolaire/périscolaire et jeunesse, a dû mettre un terme à son mandat d'élue. M. Miguel Martins, suppléant sur la liste, intègre le Conseil Municipal. Afin d'assurer la continuité des services au secteur scolaire/périscolaire/junesse, Mme Fabienne Binet est élue à l'unanimité par le Conseil Municipal au poste d'adjointe au Maire.

Cérémonie du 11 novembre

Voilà 2 années consécutives que la cérémonie commémorative du 11 novembre se déroule à « huit clos ». Nous avons donc grand plaisir à nous retrouver cette année pour la partager tous ensemble, **jeudi 11 novembre à 10h00**, devant le monument aux Morts.

Au cours de cette cérémonie, nous accueillerons le passage de **la flamme du Soldat Inconnu à 10h20**.



Cet évènement est organisé par le 27^e Bataillon de chasseurs alpins (27^e BCA), l'Ecole Militaire de Haute Montagne (EMHM) et l'Office National des Anciens Combattants et Vic-

times de Guerre de la Haute-Savoie (ONAC-VG) dans le département, afin de rendre hommage à tous les combattants d'hier et d'aujourd'hui, qui ont servi et servent encore notre pays. La flamme du Soldat Inconnu sera confiée au 27^e BCA sous l'Arc de Triomphe le 9 novembre. Elle sera ensuite acheminée sur les points de départ « 2021 » du « Relais de la flamme » : Rumilly, Thonon les bains, Vallorcine et Thônes. En partenariat avec le « Bleuet de France », cet évènement permettra également de collecter des fonds au profit des victimes et blessés des derniers conflits et du terrorisme, ainsi que des pupilles de la nation.

Aménager/Construire



Aménagement sécurité

Afin de faciliter l'accès au cimetière pour les véhicules de secours et des pompes funèbres, 3 barrières pivotantes vont être installées dans l'automne, allée des Grands Champs, en remplacement des barrières bois existantes.

Panneaux emplacements parking



L'installation de panneaux indiquant les différents parkings est en cours dans le centre bourg. Ces parkings totalisent près de 200 places permettant aussi bien l'accès aux services de la commune comme la mairie, l'école, la bibliothèque, la maison médicale... qu'à tous les commerces. Un parking de covoiturage ainsi que de départs de balades pédestres sera prochainement mis en place vers le hangar technique, libérant ainsi le stationnement dans le centre bourg.



Taille de haies

C'est la saison pour tailler les haies avant l'hiver ! Il est rappelé à cette occasion qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire de tailler sa haie de sorte que celle-ci ne déborde pas sur le domaine public et afin de prévenir l'endommagement des équipements des réseaux électriques et téléphoniques. D'une hauteur maximale de 2 m si plantée à moins de 2 m de la limite de votre propriété, elle ne devra créer aucune gêne dans les carrefours et les voies et sera alors réduite en hauteur (jusqu'à 0,80 m) pour permettre d'assurer une bonne visibilité et sécurité pour la circulation. Toute nouvelle haie devra être plantée à au moins 50 cm de la limite de propriété et sera composée de plusieurs essences locales (liste annexée au règlement du PLUi-H).

Bâtiments

Les **travaux au hangar technique** ont démarré : création de différentes ouvertures et d'un WC public, remplacement du toit et des travaux d'électricité. Tout ceci implique quelques changements d'organisation interne mais qui permettront au service technique de retrouver un espace de travail et de rangement optimisé.

L'église faisant partie du patrimoine communal, elle doit être entretenue comme n'importe quel bâtiment public. Des travaux de reprises de maçonnerie sont prévus ainsi qu'un nettoyage important de l'ensemble de l'édifice dans les parties intérieures les plus hautes; notamment après l'invasion cet été de mouches qui ont particulièrement souillé le lieu.

Bâtiments publics : profitant de la présence d'un artisan qui n'effectue que des travaux en hauteur (sauf éclairage public), des interventions auront lieu sur le toit du Centre Rural pour réparer une fuite et sur différents toits de bâtiments publics (nettoyage de chenaux, remplacement d'ardoises, sécurisation...). Les panneaux solaires installés sur le toit du Centre Rural, branchés depuis quelques temps déjà, sont rentrés en phase de production. Nous restons à votre entière disposition pour vous communiquer tous renseignements.

Eclairage public : le coût du déplacement d'un camion nacelle, (quel que soit le nombre de travaux en hauteur), demeurant élevé, les changements d'ampoules ou travaux sur les candélabres ne sont effectués que deux fois par an, à l'entrée de l'hiver et au début du printemps (avant et après une forte sollicitation de l'éclairage public). Il n'en demeure pas moins, qu'au hameau du Carillon, nous avons connu une forte perturbation depuis le printemps. Après l'intervention d'ENEDIS et d'une société privée, il a été découvert qu'un « plaisantin » particulièrement avisé, déréglait systématiquement l'horloge permettant le déclenchement de l'allumage.

Partager



Dans le cadre de la **semaine bleue**, le pôle social de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a le plaisir d'inviter les seniors de 60 ans et plus à participer à une projection-débat du film « Graines d'espoir », de Pierre Beccu, originaire des Bauges, le **vendredi 10 décembre à 14h00** au cinéma de Rumilly, « les lumières de la ville ». Les inscriptions se feront **uniquement** par téléphone au **04.50.01.87.15** entre le **15 novembre et le 03 décembre 2021**.

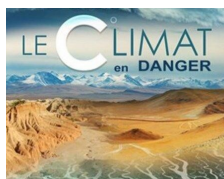
Bouger, se rencontrer, s'occuper



Bibliothèque

Exposition « Le climat en danger »

Découvrez les dernières connaissances sur le changement climatique et ses conséquences (fontes des glaciers, modification des pluies, extinction des espèces, etc...). Une exposition en **10 panneaux** de la Turbine Sciences, dans le cadre de la **Fête de la Science**. Visite aux horaires d'ouverture de la bibliothèque jusqu'au **samedi 30 octobre 2021**.



Exposition «Sauvons les abeilles»



Comment comprendre et protéger les butineuses pour le bien-être de toute l'humanité ? Une exposition grand public qui révèle les secrets de l'abeille domestique. Cette productrice de miel pollinise, avec ses congénères sauvages, une grande majorité

de plantes à fleur parmi lesquelles de très nombreuses espèces que nous consommons. Une exposition de Savoie Biblio et de l'association de l'Abeille Savoyarde A.S.A.

Du **samedi 13 novembre au samedi 11 décembre 2021** aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Lionel et Pierre, membres de l'association A.S.A., partageront avec vous leurs passions de l'apiculture et des abeilles, le **mercredi 24 novembre après-midi** et le **samedi 27 novembre matin**. Une ruche vitrée sera présentée à cette occasion. **Renseignements et inscriptions** auprès de la bibliothèque au **04.50.69.03.19** ou **bibliotheque@marcellaz-albanais.fr**.



Mercredis récréatifs de fin d'année

Cap Loisirs a fait sa rentrée en septembre 2021 dans la joie de pouvoir à nouveau accueillir **tous les enfants**

des communes partenaires et ceux des communes extérieures ! Afin de respecter au maximum le protocole sanitaire, le port du masque, pour les enfants de 6 ans et plus, ainsi que pour notre équipe d'animateurs, est demandé **UNIQUEMENT** à l'intérieur des locaux. Pour limiter le brassage des enfants, nous les accueillons par commune, et ce jusqu'à l'assouplissement du protocole sanitaire en cours (1 salle = 1 commune).



Afin de répondre au mieux à vos besoins, vous pouvez inscrire vos enfants de 3 à 12 ans soit à la journée, soit le matin ou l'après-midi, avec ou sans repas. En moyenne, 70 enfants sont inscrits le matin ainsi que pour le temps du repas et une cinquantaine d'enfants l'après-midi. En terme d'offres, chaque mercredi, nous proposons différentes activités manuelles, sportives, des jeux (Jeu en Bois, Jeu de Bille, Pyrogravure, Pixel, Land'Art, carte Pop'up, Fureur Musical...) sous différents thèmes tout au long des saisons...



Nous utilisons les locaux de l'école publique de Marcellaz-Albanais pour l'accueil des enfants et profitons aussi du terrain de basket, de la mare et des espaces verts de la commune de Marcellaz-Albanais pour le plus grand bonheur de nos chérubins !

Les vacances de Toussaint 2021 se déroulent sur la commune de Marcellaz-Albanais :

- **Du lundi 25 au vendredi 29 octobre** : « Un Jour ... Un voyage » : les enfants embarqueront dans la magie de l'univers de Disney, avec de multiples jeux et activités autour de ce thème féérique !!!

- **Du mardi 02 au vendredi 05 novembre** : « Chair de Poule » : une semaine au pays des gentilles sorcières et autres gentils abomina-freux ! Un voyage dans l'imaginaire, à travers des divertissements ludiques, des contes, et autres activités...

Fermeture de Cap Loisirs le **1^{er} novembre** et pendant les **vacances de Noël**.

Accueil des enfants en 2022 : à partir du mercredi 05 janvier !

+ **D'INFOS** : www.marcellaz-albanais.fr, rubrique Cap Loisirs, ☎ 04.50.19.88.14 ou 06.17.34.28.28

✉ infosparents.caploisirs@fol74.org

Repas des aînés du 7 novembre

Après un « passage à vide », si l'on peut parler ainsi, avec la volonté de chacun de sortir de cette situation, nous voici un peu plus sereins face à cette pandémie. C'est donc avec un immense plaisir que le CCAS propose de nous retrouver **le dimanche 7 novembre à 12h00** pour le traditionnel repas au centre rural (qui n'a pu avoir lieu en début d'année), suivi de danses, chants, cartes etc...

Les invitations ont été envoyées aux contacts extraits de la liste électorale. Si vous ne l'avez pas reçue, que vous avez plus de 65 ans, nouveaux arrivés, ou ne votant pas sur la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie...

Par rapport à la législation en vigueur dans le cadre de la crise sanitaire, les consignes gouvernementales imposent le passe sanitaire (preuve de vaccination ou test PCR négatif de moins de 72 heures).



Dans le cadre d'une démarche participative, la commune de Marcellaz-Albanais se propose de recueillir votre perception de la commune et vous offrir ainsi l'opportunité d'illustrer par votre regard photographique sur la commune, le bulletin municipal rétrospective de l'année 2021 dont la parution est prévue début 2022 et/ou le site internet et/ou le Facebook de la commune. La thématique retenue pour cette consultation est « **le paysage** ». La photo doit être prise sur la commune de Marcellaz-Albanais et devra être sous format JPEG dont le poids maximum du fichier est de 6 Mo (méga octets). Elle devra être envoyée avant le **15 décembre 2021** à secretariat@marcellaz-albanais.fr, accompagnée de la fiche d'inscription et de l'acceptation du règlement de la consultation téléchargeables depuis le site Internet de la commune. La commission communication se réunira en fin d'année pour procéder à une sélection des photos et choisira parmi celles-ci, la photo qui illustrera la couverture du bulletin municipal.

Infos diverses



Rappel accès déchèterie

La déchèterie intercommunale de Rumilly est équipée d'un dispositif de contrôle d'accès par lecteur de plaques minéralogiques. Nous rappelons que les usagers du territoire, qu'ils soient particuliers ou professionnels, sont invités à **s'inscrire par internet ou par courrier** pour pouvoir continuer à accéder à la déchèterie intercommunale à Rumilly.

+ D'INFOS : www.marcellaz-albanais.fr ou pour toute question concernant la gestion de la déchèterie, contactez le **pôle environnement** de la Communauté de Communes au 04.50.01.86.91 ou dechets@rumilly-terredesavoie.fr.

Fleurissement

A l'occasion de la Toussaint, la municipalité déposera des gerbes de fleurs au Jardin du souvenir et sur les 2 ossuaires au nom des familles.

**« Naturellement »... pour notre planète :
sauvons l'eau !**

L'eau à la maison en quelques chiffres... En France, chaque habitant consomme en moyenne **150 litres d'eau par jour** :

- Quand il se douche : 60 à 80 litres mais s'il prend un bain, 150 à 200 litres !
- Quand il utilise le lave-vaisselle : 10 à 30 litres, le lave-linge : 60 litres.
- Une chasse d'eau consomme de 6 à 12 litres.

93 % de l'eau consommée à la maison sont utilisés pour l'hygiène corporelle, les sanitaires, l'entretien de l'habitat et les tâches ménagères ; **7%** de notre consommation totale sont réservés à la boisson et à la cuisine.

Pourquoi économiser l'eau ?

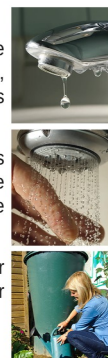
L'eau sur la planète se trouve à 98 % sous forme salée dans les mers et les océans. **L'eau douce facilement disponible est rare, moins de 1 %.**

Comment réduire sa consommation d'eau ?

Chacun de nous, en veillant à ses gestes quotidiens, pourrait économiser jusqu'à 30 % de sa consommation domestique.

3 gestes simples :

- **Surveiller les fuites** : un robinet qui goutte pendant une journée représente une perte de près de 100 litres. De même, une chasse d'eau qui fuit, ce peut-être 400 litres d'eau perdus par jour.
- **Limiter sa consommation**, en s'équipant d'appareils économes (chasse d'eau double débit, lave-vaisselle et pomme de douche à faible consommation d'eau, réducteurs de débit de robinets) et en entretenant régulièrement sa robinetterie.
- **Mieux arroser son jardin**, arroser au pied des plants le soir et pas pendant les fortes chaleurs, biner régulièrement et pailler le sol, et mettre en place un récupérateur des eaux de pluie.



conception & réalisation : ESR-CDT74 crédit photo : Jean-Louis Aubert & Arnaud Bouissou - Terra